RÉSEAU SANTÉ DE LA SARINE
HOME MÉDICALISÉ

Madame, Monsieur,

Nous vous informons des prix de pension et soins spéciaux pour 2023 :

Prix de pension (par jour)	Unique		Fr. 108.00
Prix de l'accompagnement	RUG	Niveau RAI	par jour
	PA0	1	Fr. 8.50
	PA1	2	Fr. 8.50
	PA2/BA1	3	Fr. 76.00
	BA2/IA1	4	Fr. 76.00
	PB1/PB2/CA1	5	Fr. 76.00
	PC1/PC2/BB1/BB2/IA2/IB1	6	Fr. 76.00
	PD1/IB2/CA2/SE1	7	Fr. 76.00
	PD2/CB1/RLA/RMA	8	Fr. 76.00
	PE1/CB2/CC1/SSA/RMB	9	Fr. 76.00
	PE2/RLB	10	Fr. 76.00
	CC2/SSB/SE2	11	Fr. 76.00
	SSC/SE3/RMC	12	Fr. 76.00
Prix des soins	Niveau RAI		par jour
	1		Fr. 12.00
	2		Fr. 36.00
	3		Fr. 59.00
	4		Fr. 85.00
	5		Fr. 106.00
	6		Fr. 126.00
	7		Fr. 150.00
	8		Fr. 173.00
	9		Fr. 193.00
	10		Fr. 214.00
	11		Fr. 234.00
	12		Fr. 266.00

La facturation du prix des soins est répartie de la manière suivante :

Niveau RAI 1 Fr. 12.00	Fr. 9.60	facturé aux caisses-maladie
	Fr. 1.90	facturé aux pensionnaires
	Fr. 0.50	facturé au Service de la Prévoyance Sociale
	Fr. 12.00	
Niveau RAI 2 Fr. 36.00	Fr. 19.20	facturé aux caisses-maladie
	Fr. 3.80	facturé aux pensionnaires
	Fr. 13.00	facturé au Service de la Prévoyance Sociale
	Fr. 36.00	

Niveau RAI 3 Fr. 59.00	Fr. 28.80	facturé aux caisses-maladie
	Fr. 5.75	facturé aux pensionnaires
	Fr. 24.45	facturé au Service de la Prévoyance Sociale
	Fr. 59.00	
Niveau RAI 4 Fr. 85.00	Fr. 38.40	facturé aux caisses-maladie
	Fr. 7.65	facturé aux pensionnaires
	Fr. 38.95	facturé au Service de la Prévoyance Sociale
	Fr. 85.00	
Niveau RAI 5 Fr. 106.00	Fr. 48.00	facturé aux caisses-maladie
	Fr. 9.60	facturé aux pensionnaires
	Fr. 48.40	facturé au Service de la Prévoyance Sociale
	Fr. 106.00	
Niveau RAI 6 Fr. 126.00	Fr. 57.60	facturé aux caisses-maladie
	Fr. 11.50	facturé aux pensionnaires
	Fr. 56.90	facturé au Service de la Prévoyance Sociale
	Fr. 126.00	
Niveau RAI 7 Fr. 150.00	Fr. 67.20	facturé aux caisses-maladie
	Fr. 13.40	facturé aux pensionnaires
	Fr. 69.40	facturé au Service de la Prévoyance Sociale
	Fr. 150.00	
Niveau RAI 8 Fr. 173.00	Fr. 76.80	facturé aux caisses-maladie
	Fr. 15.35	facturé aux pensionnaires
	Fr. 80.85	facturé au Service de la Prévoyance Sociale
	Fr. 173.00	
Niveau RAI 9 Fr. 193.00	Fr. 86.40	facturé aux caisses-maladie
	Fr. 17.25	facturé aux pensionnaires
	Fr. 89.35	facturé au Service de la Prévoyance Sociale
	Fr. 193.00	
Niveau RAI 10 Fr. 214.00	Fr. 96.00	facturé aux caisses-maladie
	Fr. 19.20	facturé aux pensionnaires
	Fr. 98.80	facturé au Service de la Prévoyance Sociale
	Fr. 214.00	
Niveau RAI 11 Fr. 234.00	Fr. 105.60	facturé aux caisses-maladie
	Fr. 21.10	facturé aux pensionnaires
	Fr. 107.30	facturé au Service de la Prévoyance Sociale
	Fr. 234.00	
Niveau RAI 12 Fr. 266.00	Fr. 115.20	facturé aux caisses-maladie
	Fr. 23.00	facturé aux pensionnaires
	Fr. 127.80	facturé au Service de la Prévoyance Sociale
	Fr. 266.00	

Nous restons volontiers à votre disposition pour tout complément d'informations.

Janvier 2023